



L'animation foncière par la Safer de l'Île-de-France



© Maya JOUBIN, jeune installée en apiculture en 2022

**Foncièrement engagés,
foncièrement humains.**



ANIMATION FONCIÈRE SAFER, *qu'est-ce que c'est ?*

L'animation foncière est un **outil** pour les collectivités qui portent **une stratégie de développement agricole et rurale**, et tout particulièrement pour celles qui cherchent à appuyer la transition agricole et alimentaire sur leur territoire.

L'animation foncière Safer vise à faciliter le **renouvellement des générations agricoles**, via l'installation de jeunes agriculteurs et la transmission d'exploitations des agriculteurs qui partent à la retraite, en apportant une attention particulière à la valeur ajoutée des projets agricoles installés pour le territoire (circuit-court et environnement).



Faire en sorte que chaque opportunité d'installer des jeunes agriculteurs sur le territoire soit systématiquement explorée et exploitée ! Le faire avec discernement et pertinence, pour des projets viables, robustes et pour l'intérêt général.

UN GROUPE DE TRAVAIL TECHNIQUE

restreint appelé Cellule foncière, se réunit régulièrement, pour coordonner les acteurs et partenaires locaux qui :

- Accompagnent des porteurs de projets à l'installation, (Chambre d'Agriculture, Espace Test Agricole ...)
- Portent le développement de projets de territoire (Collectivités, Parcs Naturels Régionaux, services de l'état en déconcentré (DDT) ...),
- Ont une politique d'acquisition foncière engagée sur les espaces agricoles et naturels (exemple : Ile-de-France Nature, Conservatoire d'Espaces Naturels, Syndicat de Rivière ...)

→ **Identification collective des porteurs de projet agricole et de leurs besoins**

→ **Suivi des pistes foncières**

PARTAGE DE RESEAUX COORDINATION

Cellule foncière

MONTÉE EN
COMPÉTENCE CONFIDENTIALITÉ

INTERCONNAISSANCE



UN CELLULE FONCIÈRE, MAIS AUSSI :

- Des rencontres avec des porteurs de projet pendant leur formation, des exploitants du territoire en âge de partir à la retraite, des équipes municipales et leurs services
- La réalisation d'opérations foncières permettant l'installation et la transmission d'exploitations
- Un appui en droit rural, en ingénierie foncière et financière sur les projets agricoles des communes

→ **Un travail mené en étroite collaboration avec les services de la collectivité**



LES ATOUTS D'UNE ANIMATION FONCIÈRE AVEC LA SAFER

Un animateur et conseiller foncier Safer est dédié spécifiquement au territoire de l'animation, apportant :

- une expertise, un savoir-faire et des outils fonciers spécifiques, pour faire avancer opérationnellement les projets fonciers d'installation et de transmission agricoles travaillés avec la cellule foncière ;
- un réseau d'acteurs dense, pour s'assurer d'identifier et de prospector toutes les opportunités foncières.

Mais c'est aussi la collaboration entre la Safer et la collectivité pour rassembler des acteurs institutionnels divers du monde agricole et rural, et d'associer des partenaires complémentaires.

Témoignage



“ Dans notre agglomération entre ville et campagne, la cellule foncière permet de mailler finement le territoire pour trouver des terres agricoles disponibles, puis de les faire rencontrer avec les demandes de porteurs de projet.

Grâce à son travail dans Coeur d'Essonne et alentours, 13 fermes ont déjà été créées et une cinquantaine de pistes sont à l'étude ! ”

Eric BRAIVE

*Président de
Coeur d'Essonne Agglomération*

ILS NOUS FONT CONFIANCE :



Dans le cadre de son Programme Sésame, avec le concours de la Banque des Territoires.

Dans le cadre de sa Stratégie alimentaire et agricole territoriales (SAAT) et via son alliance avec le Programme Sésame.



Le PNR du Vexin français et la communauté d'agglomération Cergy-Pontoise, dans le cadre de leur Projet Alimentaire Territorial.



CHIFFRES CLÉS :

Depuis 2020, le programme Sésame a notamment permis d'installer ou de conforter **23 porteurs de projets** sur 17 exploitations en mobilisant 290 hectares de terres :

- **16 porteurs de projet** qui se sont **installés à titre principal**
- **3 porteurs de projet** qui se sont **installés en tant que double-actif**
- **4 porteurs de projet** déjà **installés en bio** et qui ont été confortés

METTRE EN PLACE UNE ANIMATION TERRITORIALE SAFER

Une animation foncière **porte ses fruits à long terme**. Nous recommandons un dispositif sur 5 ans (à minima 3 ans).

L'efficacité du dispositif réside aussi dans le choix d'un périmètre territorial local cohérent et restreint, soit une dizaines de communes rurales et/ou périurbaines.

STRATÉGIE INSTALLATION *Animation territoriale* TRANSMISSION COORDINATION



FACTEURS CLÉS DE REUSSITE

- Un projet territorial réfléchi porté par une forte volonté politique ;
- Un travail préparatoire de diagnostic agricole ;
- Un véritable investissement de la Collectivité dans le déploiement de l'animation au jour le jour, avec le fonctionnement en binôme de l'animateur et conseiller foncier Safer et d'un référent de la Collectivité.



Si vous souhaitez, des informations complémentaires sur les animations gérées par la Safer de l'Ile-de-France, consultez notre page dédiée du site internet : **www.saferidf.fr**



© Safer de l'Ile-de-France - Saint-Germain-lès-Arpajon (91)

CONTACTS

Safer de l'Ile-de-France

19 rue d'Anjou - 75008 PARIS

Tél : 01 42 65 28 42

Fax : 01 42 65 08 50

www.saferidf.fr

 Safer de l'Ile-de-France

 SAFER_IDF

Marie-Liesse VEDRENNE

Conseillère et animatrice foncier

Secteur Centre 91

01 42 65 46 84

07 84 51 64 51

marie-liesse.vedrenne@safer-idf.com

Sarah CHARRE

Responsable du pôle

animation de territoire

06 45 49 15 07

sarah.charre@safer-idf.com

Laureen CHICHE

Conseillère et animatrice foncier

Secteur Centre-Est 91 et Centre-Ouest 77

01 42 65 49 25

06 33 47 35 98

laureen.chiche@safer-idf.com